



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

ᐃᐃᐃᐃᐃᐃᐃᐃ

Séance du **Jeuᐃi 29 Janvᐃr 2026 à 20h00**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvᐃr à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt-trois janvᐃr deux mille vingt-six.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-trois janvᐃr deux mille vingt-six.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20260129-D2026-1-1-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2026

Publication : 09/02/2026

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

**Date de convocation :
23 janvᐃr 2026**

Nombre de membres en exercice : **61**

Nombre de membres présents : **42**

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **6**

Nombre de membres excusés : **5**

Nombre de membres absents : **8**

Objet : Ouverture des crédits d'investissement 2026

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
CONDE-EN-NORMANDIE						
M. Xavier ANCKAERT				X		
M. Benoît BALAIS	X					
Mme Nathalie BOUILLARD			M. Benoît BALAIS			
Mme Catherine CAILLY			Mme Valérie DESQUESNE			
M. Pascal DALIGAULT	X					
M. Sylvain DELANGE						X
Mme Valérie DESQUESNE	X					
Mme Najat LEMERAY			M. Pascal DALIGAULT			
LA VILLETTE						
M. Daniel BREARD	X					
PERIGNY						
M. Jérémy MORU	X					
PONTECOULANT						
Mme Gislaine MARIE	X					
SAINT-DENIS-DE-MERE						
M. Manuel MACHADO				X		

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUALT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT		
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			M. Francis HERMON		
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS				X	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU			M. Frédéric BROGNIART		
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte CHAPET	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Sahrina SCOL A	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL					X
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE					X
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	42	0	6	5	8
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	42				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	48				

Mme Annie ROSSI, Vice-Présidente en charge des affaires financières, de la santé et de l'enseignement supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Dans l'attente du vote du budget 2026, certaines dépenses d'investissement devront être engagées.

Aussi conformément à la loi N° 88.13 du 05 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation et à l'article L1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 14 janvier 2026, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser Mme la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 (hors remboursement de la dette). L'autorisation porte sur les montants suivants :

a. Budget Principal

Chapitre	Compte	Budget 2025	Reste à réaliser	Budget hors RAR	total des 25%	Fonction
20 - Immobilisations incorporelles	202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	147 000,53 €	121 380,53 €	25 620,00 €	25%	518 - Autres actions d'aménagement urbain
20 - Immobilisations incorporelles	202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	10 440,00 €	10 440,00 €	- €	25%	- € 80 - Services communs
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	19 800,00 €	19 800,00 €	- €	25%	- € 554 - Aire d'accueil des gens du voyage
20 - Immobilisations incorporelles	2051 - Concessions et droits similaires	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	25%	020 - Administration générale de la collectivité
20 - Immobilisations incorporelles	20 - Immobilisations incorporelles	195 240,53 €	151 620,53 €	43 620,00 €	25%	10 905,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	2041582 - Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	18 195,35 €	- €	18 195,35 €	25%	60 - Services communs
204 - Subventions d'équipement versées	20422 - Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	378 000,00 €	147 309,00 €	230 691,00 €	25%	57 672,75 € 50 - Services Communs
204 - Subventions d'équipement versées	20422 - Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	75 193,50 €	35 193,50 €	40 000,00 €	25%	10 000,00 € 632 - Industrie, commerce et artisanat
204 - Subventions d'équipement versées	204 - Subventions d'équipement versées	471 388,85 €	182 502,50 €	288 886,35 €	25%	72 221,59 €
21 - Immobilisations corporelles	2128 - Autres agencements et aménagements	183 394,40 €	10 034,40 €	173 360,00 €	25%	43 340,00 € 554 - Aire d'accueil des gens du voyage
21 - Immobilisations corporelles	21351 - Install. générales .. des constructions - Bâtiments publics	75 200,00 €	- €	75 200,00 €	25%	18 800,00 € 020 - Administration générale de la collectivité
21 - Immobilisations corporelles	2151 - Réseaux de voirie	7 000,00 €	- €	7 000,00 €	25%	1 750,00 € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	2151 - Réseaux de voirie	9 576,72 €	9 576,72 €	- €	25%	- € 020 - Administration générale de la collectivité
21 - Immobilisations corporelles	2151 - Réseaux de voirie	1 331 804,65 €	- €	1 331 804,65 €	25%	332 951,16 € 60 - Services communs
21 - Immobilisations corporelles	2152 - Installations de voirie	2 400,00 €	- €	2 400,00 €	25%	600,00 € 60 - Services communs
21 - Immobilisations corporelles	2152 - Installations de voirie	38 600,00 €	- €	38 600,00 €	25%	9 650,00 € 633 - Développement touristique
21 - Immobilisations corporelles	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	25%	750,00 € 60 - Services communs
21 - Immobilisations corporelles	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	3 823,88 €	- €	3 823,88 €	25%	955,97 € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	25%	500,00 € 735 - Lutte contre les inondations
21 - Immobilisations corporelles	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	25%	750,00 € 554 - Aire d'accueil des gens du voyage
21 - Immobilisations corporelles	21721 - Plantations d'arbres et arbustes (mise à dispo)	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	25%	250,00 € 554 - Aire d'accueil des gens du voyage
21 - Immobilisations corporelles	21728 - Autres agencements et aménagements (mise à dispo)	35 206,03 €	- €	35 206,03 €	25%	8 801,51 € 554 - Aire d'accueil des gens du voyage
21 - Immobilisations corporelles	21735 - Install. générales, agenc., aménag. constructions (mise à dispo)	927,34 €	- €	927,34 €	25%	231,84 € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	21748 - Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions (MAD)	32 802,00 €	- €	32 802,00 €	25%	8 200,50 € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	25%	1 250,00 € 554 - Aire d'accueil des gens du voyage
21 - Immobilisations corporelles	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	148 265,58 €	- €	148 265,58 €	25%	37 066,40 € 23 - Enseignement supérieur
21 - Immobilisations corporelles	21828 - Autres matériels de transport	168 283,46 €	168 283,46 €	- €	25%	- € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	21828 - Autres matériels de transport	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	25%	6 250,00 € 735 - Lutte contre les inondations
21 - Immobilisations corporelles	21838 - Autre matériel informatique	124,80 €	124,80 €	- €	25%	- € 554 - Aire d'accueil des gens du voyage
21 - Immobilisations corporelles	21838 - Autre matériel informatique	1 020,97 €	1 020,97 €	- €	25%	- € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	25%	500,00 € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	25%	1 250,00 € 020 - Administration générale de la collectivité
21 - Immobilisations corporelles	2185 - Matériel de téléphonie	231,12 €	231,12 €	- €	25%	- € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	2185 - Matériel de téléphonie	1 400,00 €	- €	1 400,00 €	25%	350,00 € 020 - Administration générale de la collectivité
21 - Immobilisations corporelles	2185 - Matériel de téléphonie	244,20 €	- €	244,20 €	25%	61,05 € 554 - Aire d'accueil des gens du voyage
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	25%	2 500,00 € 414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	10 200,00 €	- €	10 200,00 €	25%	2 550,00 € 87 - Circulations douces
21 - Immobilisations corporelles	21 - Immobilisations corporelles	2 106 505,15 €	189 271,47 €	1 917 233,68 €	25%	479 308,42 €

23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions (en cours)	174 086,00 €	- €	174 086,00 €	25%	43 521,50 €	414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
23 - Immobilisations en cours	2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à dispo (en cours)	1 385 320,00 €	40 659,00 €	1 344 661,00 €	25%	336 165,25 €	414 - Dispensaires et autres établissements sanitaires
	23 - Immobilisations en cours	1 559 406,00 €	40 659,00 €	1 518 747,00 €	25%	379 686,75 €	
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions (en cours) - Ouvert à l'opération 200	923 922,00 €	- €	923 922,00 €	25%	230 980,50 €	020 - Administration générale de la collectivité
27 - Autres immobilisations financières	275 - Dépôts et cautionnements versés	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	25%	750,00 €	020 - Administration générale de la collectivité
27 - Autres immobilisations financières	276351 - Créances sur GFP de rattachement	349 634,91 €	- €	349 634,91 €	25%	87 408,73 €	60 - Services communs
	27 - Autres immobilisations financières	352 634,91 €	- €	352 634,91 €	25%	88 158,73 €	

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : 48

Contre : 0

Abstentions : 0

☐ Adopté à la majorité

☒ Adopté à l'unanimité

☐ Non adopté

b. Budget Annexe de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Chapitre	Compte	BUDGET 2025	RESTE A REALISER	Budget 2025 hors RAR	total 25%
21 - Immobilisations corporelles	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	54 155,20 €	14 155,20 €	40 000,00 €	10 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	3 800,00 €	- €	3 800,00 €	950,00 €
21 - Immobilisations corporelles	21828 - Autres matériels de transport	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	3 750,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	14 000,00 €	- €	14 000,00 €	3 500,00 €
	21 - Immobilisations corporelles	86 955,20 €	14 155,20 €	72 800,00 €	18 200,00 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	48	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

c. Budget Annexe de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Chapitre	Compte			BUDGET 2025	RESTE A REALISER	Budget 2025 hors RAR		total 25%
21 - Immobilisations corporelles	2111 - Terrains nus			259 889,00 €	- €	259 889,00 €	25%	64 972,25 €
21 - Immobilisations corporelles	2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°			963,71 €	- €	963,71 €	25%	240,93 €
21 - Immobilisations corporelles	21751 - Installations complexes spécialisées			9 844,00 €	2 844,00 €	7 000,00 €	25%	1 750,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres			83 262,00 €	32 262,00 €	51 000,00 €	25%	12 750,00 €
	21 - Immobilisations corporelles			353 958,71 €	35 106,00 €	318 852,71 €	25%	79 713,18 €
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions - ouvert à l'opération 100			3 104 190,24 €	- €	3 104 190,24 €	25%	776 047,56 €
23 - Immobilisations en cours	238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles			108 550,83 €	- €	108 550,83 €	25%	27 137,71 €
	23 - Immobilisations en cours			3 212 741,07 €	- €	3 212 741,07 €	25%	803 185,27 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour : 48

Contre : 0

Abstentions : 0

☐ Adopté à la majorité

☒ Adopté à l'unanimité

☐ Non adopté

d. Budget Annexe des Ateliers Relais

Chapitre	Compte	BUDGET 2025	RESTE A REALISER	Budget 2025 hors RAR	total 25%
----------	--------	-------------	------------------	----------------------	-----------

20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	24 000,00 €	- €	24 000,00 €	25%
	20 - Immobilisations incorporelles	24 000,00 €	- €	24 000,00 €	6 000,00 €

21 - Immobilisations corporelles	21321 - Constructions immeubles de rapport	190 478,87 €	179 478,87 €	11 000,00 €	25%
	21 - Immobilisations corporelles	190 478,87 €	179 478,87 €	11 000,00 €	2 750,00 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :			
Pour :	48	Contre :	0
☐ Adopté à la majorité		☒ Adopté à l'unanimité	
		☐ Non adopté	

e. Budget Annexe de la Production d'Eau

Chapitre	Compte	BUDGET 2025	RESTE A REALISER	Budget 2025 hors RAR	25%	total 25%
----------	--------	-------------	------------------	----------------------	-----	-----------

20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	54 202,25 €	44 218,25 €	9 984,00 €	25%	2 496,00 €
	20 - Immobilisations incorporelles	54 202,25 €	44 218,25 €	9 984,00 €		2 496,00 €

21 - Immobilisations corporelles	2151 - Installations complexes spécialisées	8 678,00 €	8 678,00 €	- €	25%	- €
21 - Immobilisations corporelles	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	19 401,17 €	24 901,17 €	- €	25%	- €
21 - Immobilisations corporelles	2154 - Matériel industriel	78 120,00 €	- €	78 120,00 €	25%	19 530,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres	4 713,80 €	- €	4 713,80 €	25%	1 178,45 €
	21 - Immobilisations corporelles	110 912,97 €	33 579,17 €	82 833,80 €		20 708,45 €

VOTE

Vote ordinaire à main levée :				
Pour :	48	Contre :	0	Abstentions :
☐ Adopté à la majorité		☒ Adopté à l'unanimité		☐ Non adopté

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

